
Rapport d'activité 2011

Association Prévention Routière



Sommaire

Edito **P.3**

Bilan des accidents **P.4**

Actions 2011 :

Formation des enfants et des jeunes **P.6**

Formation des conducteurs **P.8**

Information & sensibilisation **P.10**

Une expertise reconnue **P.16**

Ressources financières **P.19**

Ressources humaines **P.22**



François Pierson
Président de l'association Prévention Routière

Edito

Encore plusieurs combats à mener

La France métropolitaine avait vu en 2010 la mortalité routière reculer de 6,5 %, passant ainsi pour la première fois sous le seuil des 4 000 tués. Cette baisse ne s'est malheureusement pas confirmée en 2011, année au cours de laquelle 3 970 personnes ont perdu la vie sur les routes, soit seulement 22 de moins qu'un an auparavant.

Même si les premiers mois de l'année 2012 sont encourageants, une chose est d'ores et déjà certaine : l'objectif de passer sous la barre des 3 000 tués annuels à la fin 2012 ne sera pas atteint. L'association Prévention Routière ne peut se satisfaire d'une telle situation.

Le problème – aigu – de la vitesse excessive a été en partie traité au cours des dix dernières années, avec l'apparition et la montée en puissance des radars automatiques, et le développement des systèmes d'aide à la maîtrise de la vitesse dans les véhicules (notamment les limiteurs volontaires de vitesse). Mais qu'en est-il des autres causes d'accidents ?

Car l'insécurité routière est toujours multifactorielle et il reste aujourd'hui plusieurs combats à mener. En premier lieu, la lutte contre l'alcool au volant qui, pour la 6^e année consécutive demeure la première cause de mortalité sur les routes. Autre priorité : l'usage des deux-roues motorisés. Il s'est accru depuis quelques années. Malheureusement, les progrès constatés chez les motards ont été bien inférieurs à ceux observés chez les automobilistes, accroissant leur part dans la mortalité globale. Ces dernières années ont

également vu émerger un risque nouveau : celui des « distracteurs ». Téléphones, écrans et outils de communication en tous genres ont envahi nos véhicules. On estime que près d'un accident de la route sur dix est associé à l'usage du téléphone au volant. Rarement un comportement dangereux se sera installé aussi vite dans le paysage de l'insécurité routière.

Deux autres thèmes sont aussi à l'ordre du jour de nos réflexions et initiatives : le permis de conduire et l'éducation routière au lycée. Trop cher, trop long et peu efficace, le permis de conduire doit être repensé et la qualité de la formation améliorée. Quant à l'éducation routière au lycée, elle se trouve aujourd'hui paradoxalement délaissée alors que les jeunes arrivent à l'âge du volant ou du guidon et que le risque explose.

Dès cette année, notre association entend bien développer son action sur ces terrains prioritaires. Nous nous montrerons vigilants vis-à-vis des pouvoirs publics afin que leur détermination ne faiblisse pas. Notre conviction est que si la répression est efficace, elle ne suffit pas. Les contrôles n'ont qu'un effet à court terme sur les comportements. Mais si l'on veut changer ceux-ci sur le long terme, il est absolument indispensable de faire comprendre les risques, d'expliquer la nécessité de règles et l'intérêt de les respecter. C'est la mission que nous nous fixons au quotidien, avec l'aide de nos bénévoles sur le terrain et le soutien de nos donateurs.

François Pierson
Président de l'association Prévention Routière

Bilan des accidents

En 2011, stagnation de la mortalité sur les routes

Selon les chiffres provisoires de la sécurité routière, 3 970 personnes ont été tuées sur les routes en 2011, contre 3992 en 2010.

Aucun progrès n'a donc été réalisé entre 2010 et 2011 (la baisse de la mortalité est de 0,6% seulement), en raison d'un très mauvais premier quadrimestre, qui a vu la mortalité routière augmenter de 12% par rapport à la même période de l'année précédente, et d'un très mauvais mois de décembre 2011 (+ 14,6%).

Derrière cette stagnation globale se cachent de légères disparités selon les catégories d'usagers : piétons (514 tués, + 6%), cyclistes (136 tués, - 7,5%), usagers de deux-roues motorisés (981 tués, + 3%),

automobilistes (2079 tués, - 1,8%), usagers de poids-lourds (65 tués, + 0%).

Le nombre total de blessés (80 945) et celui de blessés hospitalisés (28 546) sont quant à eux en légère baisse de respectivement 4,2% et 6,1%.

Cette difficulté à faire baisser l'insécurité routière est perceptible depuis cinq ans : la mortalité a baissé de seulement 16% entre 2006 et 2011, alors qu'entre 2001 et 2006 la baisse avait été de 42%.

Ces résultats, insatisfaisants, rendent inatteignable l'objectif de passer à moins de 3 000 personnes tuées sur la route en 2012.

Bilan 2005–2011 des accidents de la route (France métropole)

	Tués (sur le coup où dans les 30 jours qui suivent l'accident)	Variation annuelle	Blessés	Variation annuelle	Dont blessés hospitalisés plus de 24h	Variation annuelle
2005	5 318	- 4,9%	108 076	- 0,3%	39 811	—
2006	4 709	- 11,5%	102 125	- 5,5%	40 662	+ 2,1%
2007	4 620	- 1,9%	103 201	+ 1,1%	38 615	- 5,0%
2008	4 275	- 7,5%	93 798	- 9,1%	34 965	- 9,5%
2009	4 273	- 0,0%	90 934	- 3,1%	33 323	- 4,5%
2010	3 992	- 6,5%	84 461	- 7,1%	30 393	- 9,8%
2011	3 970	- 0,6%	80 945	- 4,2%	28 546	- 6,1%

Un accident, des causes

Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés en premier lieu au conducteur, mais aussi au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Parmi les facteurs liés aux conducteurs, la conduite sous influence de l'alcool est le plus fréquent, avec la vitesse.

L'alcool au volant, première cause d'accidents mortels

En 2010, près d'un accident mortel sur trois (30,4 %) impliquait au moins un conducteur ayant un taux d'alcool supérieur au taux légal. Les taux d'alcool sont souvent très élevés, puisque 62,5% des conducteurs impliqués dans un accident mortel et contrôlés positifs avaient plus de 1,5 gr d'alcool par litre de sang.

Les accidents mortels impliquant l'alcool surviennent aussi bien en milieu urbain qu'en rase campagne. Les hommes de 18 à 44 ans sont les conducteurs les plus fréquemment impliqués. L'alcool est particulièrement présent dans les accidents mortels survenant la nuit : près d'un cas sur deux.

33,3% des cyclomotoristes impliqués dans un accident mortel avaient un taux d'alcool supérieur au taux légal, contre 20,6% des motocyclistes, 20,7 % des automobilistes, 14,3% des conducteurs de camionnettes, 1,2% des conducteurs de poids lourds. Aucun conducteur de transports en commun n'a été impliqué dans un accident avec alcool.

En 2010, on estime que 1 150 personnes auraient pu avoir la vie sauve si l'ensemble des conducteurs avait respecté le taux légal.

Vitesse, fatigue, téléphone au volant...

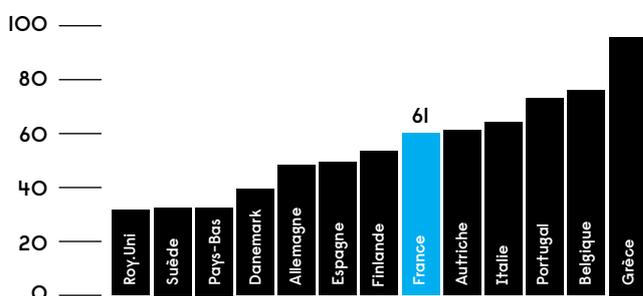
Avec l'alcool, la vitesse excessive ou inadaptée est l'une des principales causes de mortalité sur les routes. C'est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant (plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent). Le strict respect des limitations de vitesse permettrait de réduire de 18 % le nombre de tués.

Autre facteur d'accident, le téléphone au volant. Près d'un accident (matériel et corporel) sur dix est désormais associé à l'usage du téléphone pendant la conduite.

La fatigue intervient dans 8% des accidents mortels sur l'ensemble du réseau et atteint même 18 % sur les autoroutes. Enfin, le défaut de port de la ceinture est quant à lui relevé dans 22 % des accidents mortels.

Situation de la France par rapport à ses voisins européens

Les Etats de l'Union européenne présentent des taux de mortalité par accident de la circulation très différents : ainsi il est trois fois plus élevé en Grèce (97 tués par million d'habitants en 2010) ou en Pologne (109 tués) qu'au Royaume-Uni (32 tués) ou en Suède (33 tués). La France déplore 61 tués par million d'habitants, soit une mortalité routière tout juste dans la moyenne des pays de l'Union européenne, mais deux fois supérieure aux pays européens les plus avancés en matière de sécurité routière.



2011 : données provisoires. Nombre de tués par million d'habitants
Source : Commission européenne



Actions 2011: formation des enfants et des jeunes

L'éducation routière a pour objectif de rendre les enfants, puis les jeunes, autonomes dans leurs déplacements en les faisant participer dès le plus jeune âge à leur sécurité. Elle est depuis toujours une priorité pour l'association Prévention Routière.



2 millions d'enfants formés

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, l'association mène, à la demande des enseignants, des interventions adaptées à leurs projets pédagogiques et aux types de déplacements des enfants et des jeunes (piétons, cyclistes, cyclomotoristes ou futurs automobilistes).

Par ses interventions dans les écoles, les collèges et les lycées et par les supports pédagogiques qu'elle met à la disposition des enseignants avec le soutien d'Assureurs Prévention (*Sur les pas de Tom et Lila, Être piéton, Moduloroute, Autopsie d'un accident, Cyclo expérience, Alcool, cannabis et conduite* ou encore *Histoires d'automobilité*), l'association Prévention Routière a participé à la sensibilisation de près de 2 millions d'enfants et de jeunes en 2011.

L'association dispose de 350 pistes d'éducation routière réparties sur l'ensemble du territoire national et de 30 centres d'éducation routière, animés avec l'aide de représentants des forces de l'ordre (gendarmes, policiers, CRS) et de plus en plus avec l'aide de fonctionnaires des collectivités territoriales ou de bénévoles de l'association.

Renforcement des actions de prévention dans les lycées et les CFA

L'association Prévention Routière a signé en 2010 une convention avec le ministère de l'Éducation nationale et la Sécurité routière afin d'intensifier les actions de prévention menées auprès des lycéens et des élèves des centres de formation des apprentis (CFA). En effet, à partir de 14 ans, les jeunes sont particulièrement exposés au risque routier. L'accès au cyclomoteur et les premières sorties en tant que passagers dans les voitures de leurs aînés en sont les principales raisons.

Pour atteindre cet objectif, l'association Prévention Routière a organisé en 2011 à l'attention de plus de la moitié de ses comités départementaux des réunions d'échanges et de formation afin de faire le point sur les bonnes pratiques et permettre aux bénévoles d'être « mieux armés » pour mener des actions auprès des adolescents. Cette action va se poursuivre en 2012. Cet effort a permis en 2011 d'augmenter de 25 % le nombre d'actions menées auprès des lycéens et des élèves de CFA par rapport à l'année 2009.

Les Clés de l'Éducation routière: un concours pour inciter les enseignants à agir

L'association Prévention Routière, avec le soutien d'Assureurs Prévention, a remis en juin 2011 les Clés de l'Éducation routière aux enseignants ayant mené les meilleurs projets d'éducation routière au cours de l'année scolaire. Cette troisième édition du concours, dont la cérémonie s'est tenue au ministère de l'Éducation nationale, avait pour objectif de valoriser les projets les plus marquants et d'aider les enseignants à poursuivre leurs initiatives et à développer de nouvelles actions d'éducation routière. Six établissements (deux écoles, deux collèges, un lycée professionnel et un établissement spécialisé) ont été récompensés. Le palmarès complet est à découvrir sur www.preventionroutiere.asso.fr. Chaque lauréat a reçu un lot d'une valeur de 1 500 €, offert par Assureurs Prévention et destiné à poursuivre les actions d'éducation routière dans l'établissement.

La quatrième édition de ce concours a été lancée en octobre 2011 et récompensera les meilleurs projets de l'année scolaire 2012.

Des actions de formation des formateurs

Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux intervenants d'éducation routière relevant de divers organismes (essentiellement employés et policiers municipaux mais, aussi gendarmes, policiers nationaux et bénévoles). En 2011, l'association Prévention Routière a organisé et animé 20 stages de formation auprès de 264 intervenants d'éducation routière.

Le Salon européen de l'éducation 2011

Pour la 7^e année consécutive, grâce au soutien d'Assureurs Prévention, l'association Prévention Routière était présente au Salon européen de l'éducation (Paris Expo – Porte de Versailles). Cette année, elle était présente aux côtés du ministère de l'Éducation nationale dans un espace dédié aux nouvelles technologies au service de la pédagogie au sein duquel elle a pu faire la promotion auprès des enseignants de sa collection d'outils pédagogiques interactifs.

264

intervenants d'éducation routière formés



Actions 2011: formation des conducteurs

L'association Prévention Routière est un acteur majeur de la formation continue des conducteurs, en particulier des conducteurs infractionnistes, des salariés des entreprises et des conducteurs seniors.

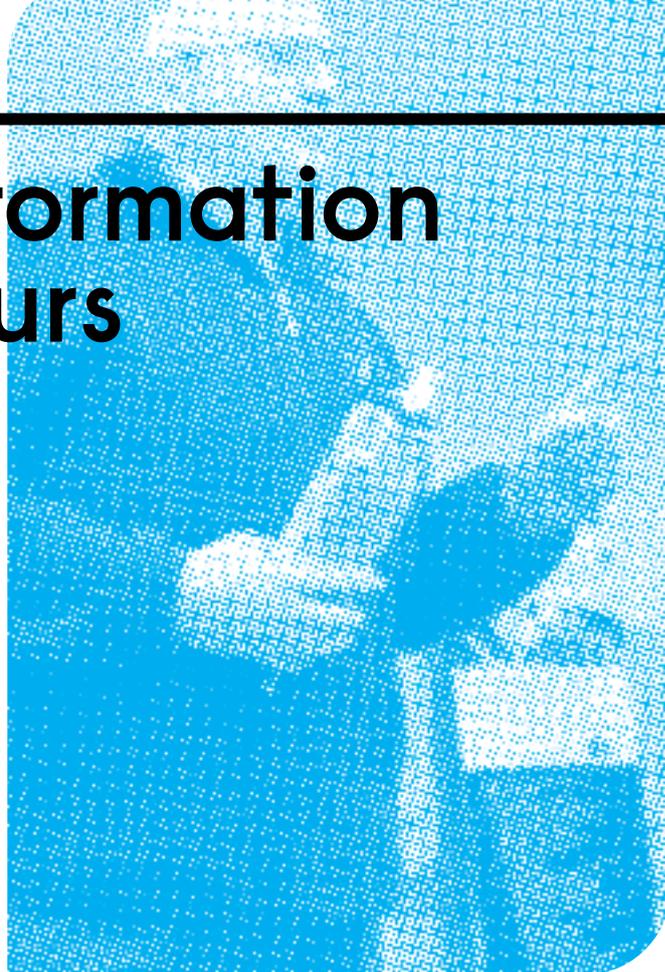
Les conducteurs responsables d'infractions

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière ont pour objectif de contribuer au changement de comportement des conducteurs infractionnistes. Ils s'adressent aux titulaires du permis de conduire souhaitant reconstituer partiellement leur capital initial de points (loi du 10 juillet 1989 sur le permis à points). Ils concernent également les conducteurs à qui le Procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, au-delà des stages volontaires de récupération de points, la Prévention Routière Formation donne la possibilité aux juridictions qui le souhaitent de répondre à la délinquance routière par le biais de formations spécifiques qu'elle conçoit et met en œuvre. Elle contribue, de ce fait, à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

En France, les stages de sensibilisation à la sécurité routière ont concerné près de 300 000 personnes en 2011. Sur l'ensemble de ces stagiaires, 29 703 personnes ont fait confiance à la Prévention Routière Formation.

La Prévention Routière Formation

En 1991, l'association Prévention Routière a créé la Prévention Routière Formation, association régie par la loi de 1901. Présidée par Claude Mathon, avocat général à la Cour de cassation et ancien Procureur, la Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière (elle est agréée dans 96 départements) et propose des formations à la gestion du risque routier en entreprise.



Part des stagiaires Prévention Routière Formation sur l'ensemble des stagiaires France entière



Répartition des 29 703 stagiaires Prévention Routière Formation



Parmi eux, 11 833 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (y compris les titulaires du permis probatoire) et 17 870 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une décision judiciaire.

Les stages dans le cadre d'une décision judiciaire sont organisés en étroite collaboration avec les parquets et s'inscrivent dans différentes procédures, notamment :

— Les stages en alternative: proposés par le Procureur, ils permettent le classement sans suite de l'infraction. A l'issue de sa participation au stage, le conducteur n'encourt plus ni amende, ni suspension de permis, ni perte de points. 4 399 stagiaires ont été accueillis.

— Les stages proposés par le délégué du Procureur dans le cadre d'une composition pénale : mise en place depuis fin 2002, la composition pénale concerne principalement les conducteurs qui reconnaissent avoir conduit sous l'empire d'un état alcoolique. 6 849 stagiaires ont été accueillis.

— Les stages prononcés par le juge dans le cadre d'une peine complémentaire ou sursis avec mise à l'épreuve : ces peines s'appliquent à plusieurs catégories d'infractions et notamment aux homicides ou blessures involontaires, à la conduite sans permis, aux alcoolémies de plus de 0,8 g/l dans le sang, aux excès de vitesse de plus de 30 km/h, etc. 6 622 stagiaires ont été accueillis.



Un site internet pour la Prévention Routière Formation :

www.recuperation-points-permis.org

Sur ce site, mis en place au cours du premier semestre 2011, les conducteurs à la recherche d'un stage de récupération de points peuvent désormais :

- trouver les dates des prochains stages organisés en 2011 près de chez eux, partout en France;
- s'inscrire à un stage en seulement quelques clics, avec possibilité de paiement en ligne;
- obtenir des informations sur le permis à points (fonctionnement, permis probatoire, barème de retraits de points...) et les stages de récupération de points (conditions d'inscription, contenu des stages, démarches administratives, l'après-stage...).

Les conducteurs utilisant un véhicule au cours de leur activité professionnelle (missions et trajets)

Depuis plusieurs années déjà, le risque routier professionnel est un axe majeur pour les entreprises, dans le cadre de leur politique générale de prévention des risques. En effet, il est la première cause de décès par accident du travail. En 2010, la Caisse nationale d'assurances maladies (CNAM) relève que 404 accidents du travail mortels se sont produits lors d'un déplacement routier, dont 303 (soit 75%) dans le cadre d'un trajet domicile-travail.

Les contextes humain et socio-économique qui découlent de ces données générales sont pris en considération depuis plusieurs années par la Prévention Routière Formation qui propose une gamme de modules de formation sous l'appellation « Preventop ».

En 2011, grâce à l'implication de la Prévention Routière Formation et de ses centres départementaux, 262 journées d'intervention en entreprise ont été organisées et ont touché 2 248 salariés sur tout le territoire national.

Les conducteurs seniors

Depuis plusieurs années, les comités de l'association Prévention Routière proposent des séances de sensibilisation en direction des seniors. L'objectif est d'aider ces derniers à rester mobiles le plus longtemps possible en sécurité, en tant que conducteurs et comme piétons.

Ces stages peuvent prendre la forme d'une conférence, qui permet une mise à jour des connaissances : nouveautés du Code de la route, nouveaux panneaux, impact de l'alcool ou des médicaments sur la conduite, giratoires... Des ateliers pratiques et des audits de conduite viennent parfois compléter ces rappels théoriques. Ces stages sont réservés en priorité aux adhérents de l'association Prévention Routière et aux collectivités, associations de retraités ou caisses de retraites partenaires. Le nombre de seniors sensibilisés n'a cessé de croître depuis le lancement du support pédagogique « Conduite senior : restez mobile ! » en 2009. Près de 30 000 personnes ont bénéficié de ces actions en 2011, soit une augmentation de 50% par rapport à 2009.

Actions 2011: information & sensibilisation

Sensibilisation et information sont au cœur de la mission de l'association Prévention Routière. Indispensables pour toucher le grand public, les campagnes de sensibilisation abordent les principales causes d'accidents. Certaines s'adressent à tous les usagers, quel que soit leur âge ou leur mode de déplacement, d'autres concernent une cible en particulier : l'enfant en voiture, les jeunes conducteurs, les cyclistes... Elles sont en général menées avec le soutien de partenaires, au niveau national, comme à l'échelon local. L'association Prévention Routière diffuse également de l'information via ses sites Internet et ses différentes publications.

Le programme d'actions « Rentrer en vie », avec Assureurs Prévention

Dans le cadre de ce programme, lancé en 2004 avec Assureurs Prévention, l'association Prévention Routière mène de nombreuses actions pour réduire le risque routier des jeunes et des enfants. Qu'ils soient piétons, passagers de voiture, cyclomotoristes ou jeunes conducteurs, les moins de 25 ans payent un lourd tribut à la route.

Pas de Sam, pas de caisse

La lutte contre l'alcool au volant chez les jeunes conducteurs constitue l'un des axes forts de l'action des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention. Et pour cause ! Les 18-24 ans représentent 9 % de la population, mais 21 % des tués. Parmi eux, 40 % ont perdu la vie dans un accident avec alcool.

Depuis plus de 10 ans, les deux partenaires font la promotion de « Sam, le capitaine de soirée » (« celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »). Ainsi, grâce au relais des comités départementaux de l'association Prévention Routière et de ses bénévoles, près de 1 500 opérations



« capitaine de soirée » ont été organisées en 2011 lors de soirées étudiantes, de fêtes locales ou en discothèque.

Le bilan de ces actions est positif et la pratique du conducteur désigné gagne du terrain chez les jeunes. Mais les résultats d'une enquête menée auprès d'associations étudiantes révèlent un état des pratiques de prévention encore insuffisant. C'est pourquoi, en 2011, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont souhaité cibler plus spécifiquement les organisateurs de soirées étudiantes, en leur proposant un nouveau kit de prévention, gratuit et mieux adapté à leurs attentes. Une page fan « Sam, le capitaine de soirée » a été lancée sur Facebook, central dans l'organisation des soirées, et un onglet « My Sam » à installer directement sur les pages des bureaux des élèves (BDE) a été créé. Il permet notamment de commander des kits et de se désigner comme Sam.

Pour les fêtes, le plus beau des cadeaux c'est de rentrer en vie

La lutte contre l'alcool au volant ne concerne pas uniquement les jeunes. Tous conducteurs confondus, l'alcool est impliqué dans 30 % des accidents mortels. A l'approche des fêtes de fin d'année, traditionnellement bien arrosées, les associations Prévention Routière et

Assureurs Prévention ont relancé leur campagne « réveillon ». Au centre du dispositif, un visuel fort : celui d'une carcasse de voiture accidentée, entourée d'un gros nœud rouge et accompagnée du slogan « Pour les fêtes, le plus beau des cadeaux c'est de rentrer en vie ». Affichage, diffusion de conseils sur le site www.rentrerenvie.fr, distribution d'éthylotests et de flyers d'information dans les rues d'une centaine de villes, événement terrain le 30 décembre à Paris, Lille, Lyon, Nancy et Toulouse... Cette 3^e édition a bénéficié d'une large visibilité et d'un fort relais médiatique avec plus de 175 retombées presse, radio, TV et web.

Nouveauté cette année : afin d'inciter les conducteurs à tester leur alcoolémie avant de reprendre le volant, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont imaginé un nouvel accessoire, facile à glisser dans un sac à main ou une boîte à gants : l'étui à éthylotest. En aluminium, dessiné par l'illustratrice de BD Pénélope Bagieu, rechargeable à l'infini, cet étui est diffusé via le site www.rentrerenvie.fr.

De nouvelles vidéos sur Internet

Sept vidéos ont été réalisées avec le soutien d'Assureurs Prévention et mises en ligne sur www.preventionroutiere.asso.fr.

Pour chaque thème, des experts donnent des conseils pratiques aux conducteurs :

- Quand et comment entretenir son scooter 50 cm³ ?
- Comment bien s'équiper en scooter 50 cm³ ?
- Comment transporter un passager sur une moto ?
- Peut-on transporter un enfant sur une moto ?
- Longs trajets : comment occuper les enfants en voiture ?
- Départs en vacances : quelles vérifications effectuer sur son véhicule avant de partir ?
- Mon état de santé a-t-il une influence sur ma conduite ?



« Moto 125 » : un nouvel espace dédié aux conducteurs de 125 cm³ sur www.preventionroutiere.asso.fr

Embouteillages, problèmes de stationnement, hausse de prix du carburant... Les automobilistes délaissent de plus en plus volontiers leur quatre-roues pour un scooter ou une moto 125 cm³ : pas moins de 792 000 motos légères circulent en France. Moins coûteuse que l'utilisation d'une voiture, accessible avec un permis B, souvent synonyme de liberté, la pratique de la 125 cm³ n'est toutefois pas sans risques : en 2010, 113 personnes ont été tuées et 5 461 ont été blessées (dont 1 716 grièvement) au guidon d'une 125.

Souvent en cause dans les accidents : inexpérience en matière de conduite d'un deux-roues, équipements de sécurité manquants, insuffisants ou de piètre qualité, mauvaise prise en compte par les autres usagers...

Face à ce constat, l'association Prévention Routière avec le soutien d'Assureurs Prévention a mis en ligne sur son site Internet un espace dédié aux nouveaux conducteurs de 125 cm³, intitulé « Moto 125 », afin de les informer et de les guider dans leur choix d'un véhicule et des équipements de sécurité.

« Moto 125 » leur permet également de se tester grâce à divers modules interactifs : tests d'anticipation en caméra subjective, quiz Code de la route spécial 125, animations 3D pour apprendre à déjouer les pièges de la route...

Les statistiques, évitons de rentrer dedans

Si l'insécurité routière recule globalement depuis 2002, les progrès sont moins rapides en ville qu'en rase campagne. C'est pourquoi les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont souhaité renouveler leur campagne sur les dangers de la rue, initiée en 2010. Visible en affichage un peu partout en France, cette campagne a également été relayée sur le terrain par les comités de l'association Prévention Routière et ses bénévoles. Dans 125 villes, ceux-ci sont allés à la rencontre des citoyens pour leur montrer des exemples concrets, pris sur le vif, des situations à risque illustrées par les affiches : cycliste dans l'angle mort d'un bus, automobiliste s'appêtant à tourner à gauche sans voir la moto qui le dépasse, etc. 25 000 Cartcom et dépliants donnant des conseils sur les « bons réflexes en ville » ont été diffusés et des Post-it alertant de ces risques ont été apposés sur les vélos, motos ou voitures en stationnement.

« Rue Tom et Lila »

Les dangers de la rue concernent aussi les enfants. Sur le chemin de l'école, les petits piétons sont confrontés à des situations parfois complexes (carrefour important, passage piéton non protégé par des feux...). Il faut donc leur apprendre, dès leur plus jeune âge, les bons comportements à adopter dans la rue. C'est tout l'objet de « Rue Tom et Lila », une série de 16 courts films

d'animation diffusés sur Gulli lors de la dernière rentrée scolaire et sur les sites Internet des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention. Avec Tom et sa sœur Lila, les enfants de 6 à 10 ans apprennent à traverser une rue, comprennent le fonctionnement des feux tricolores, découvrent les formes et les couleurs des panneaux...

Afin d'aider les enseignants à animer des séances d'éducation routière en classe, un DVD pédagogique, gratuit, a été conçu à partir de « Rue Tom et Lila ». Enfin, une campagne nationale de sensibilisation a été organisée dans plus de 460 écoles par les comités départementaux de l'association Prévention Routière, avec la distribution de 100 000 CD Rom « Rue Tom et Lila » (comportant les 16 films) aux élèves de primaire.





Yellow Work Art : le gilet jaune, source d'inspiration pour les artistes

Voici un projet pour le moins original. 65 artistes et créateurs de renom ont relevé le défi lancé par deux jeunes étudiantes en art : créer un vêtement ou une œuvre d'art en détournant le fameux gilet jaune, obligatoire dans tous les véhicules. Ainsi mis entre les mains de Chantal Thomass, Marithé + François Girbaud, Stella Cadente et bien d'autres, le gilet est tour à tour devenu bikini, robe, sac, chapeau et même tableau ! Exposées à la Laurence Esnol Gallery à Paris, du 1^{er} au 3 mars 2011, ces créations ont ensuite été vendues aux enchères au profit de l'association. Sous la direction de maître Pierre Cornette de Saint-Cyr, toutes ont trouvé acquéreur. Les fonds collectés ont servi à mener de nouvelles actions d'éducation routière en direction des jeunes. Merci à Allianz France d'avoir apporté son soutien à ce projet.

Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes variés

« Passons à l'isofix ! » C'était le mot d'ordre d'une table ronde réunissant des experts de la sécurité des enfants en voiture, organisée au siège de l'association Prévention Routière en mars 2011. Démonstrations à l'appui, l'association et son partenaire Bébé Confort ont rappelé que ce système d'attache, méconnu du grand public, supprimait le risque de mauvaise installation du siège auto, ce qui constitue un avantage déterminant en matière de sécurité.

Au printemps, l'association a été partenaire de l'opération « Diagnostic gratuit de votre vélo », organisée dans plus de 600 magasins de sport, par la Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS) en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ainsi que de la campagne « Au passage à niveau, protégeons nos vies » organisée par Réseau ferré de France (RFF) à l'occasion de la Journée mondiale de sécurité routière aux passages à niveau le 9 juin 2011.

Avec les sociétés d'autoroutes, elle a lancé « Les Bons Réflexes autoroute », une série de vidéos sur Internet et de spots radio incitant les automobilistes à adopter les bons comportements sur autoroute, pour un voyage plus sûr et plus respectueux de l'environnement.

Pendant la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2011, les comités départementaux de l'association Prévention Routière ont diffusé des flyers d'information sur le bon usage du clignotant et des autocollants « Je mets mon clignotant, je sauve des vies » à apposer sur les véhicules.



Echarpes d'Or: une cérémonie solennelle à l'Élysée

Le concours des Echarpes d'Or de l'association Prévention Routière a pour objectif de distinguer les initiatives prises par les collectivités locales afin d'améliorer la sécurité routière. En 2011, parmi la centaine de candidatures reçues, sept Écharpes et deux prix spéciaux ont été décernés (le palmarès complet est à découvrir sur www.preventionroutiere.asso.fr). Cette 21^e édition du concours des Echarpes d'Or de l'association Prévention Routière laissera un souvenir particulier à ses lauréats : la cérémonie de remise des trophées s'est déroulée au palais de l'Élysée. A cette occasion, Nicolas Sarkozy, président de la République, a prononcé un discours sans ambiguïté sur son engagement à poursuivre le combat contre l'insécurité routière. « Il s'agit de sauver des vies. Et si la politique a un sens, c'est bien celui-là », a-t-il notamment martelé. Un engagement que l'association Prévention Routière réclamait de longue date.



Comme chaque année en octobre, ils ont donné rendez-vous aux automobilistes pendant les semaines Lumière et Vision, menées en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (Asnav) et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : l'éclairage et la signalisation de plus de 68 000 véhicules ont été vérifiés gratuitement à cette occasion. Et des tests de vue ont été proposés aux conducteurs.

Au moment du passage à l'heure d'hiver, en partenariat avec le Syndicat des professionnels du pneu, l'association Prévention Routière a sensibilisé les conducteurs à l'importance de s'équiper en pneus hiver. Grâce à un message simple « Heure d'hiver, pneus hiver », cette campagne rappelle aux automobilistes qu'il ne faut pas attendre les premiers grands froids pour réfléchir à la question du pneu hiver.

Pendant les vacances de Noël, Zou le Tatou a fait son grand retour pour inciter les petits à s'attacher correctement en voiture. Dans les stations d'autoroute Total, 110 000 familles se sont vu offrir un kit comprenant un CD avec le nouveau conte « Zou le Tatou et ses compagnons à la montagne » et la chanson « Mets ta ceinture », ainsi que des cartes de vœux que les enfants pouvaient envoyer à leur amis pour les sensibiliser à leur tour, et un guide de conseils destiné aux parents.

La proximité, un atout majeur de l'association
Présents partout en France, les comités départementaux de l'association sont au quotidien des opérateurs de prévention routière de proximité. Ils relaient les actions nationales mais initient également des actions spécifiques, adaptées aux besoins locaux.
En 2011, ils ont mené plus de 52 000 actions de terrain : actions d'éducation routière, exercices d'évacuation des cars scolaires, opérations capitaine de soirée, stages de perfectionnement pour les titulaires du permis moto, animations d'ateliers de prévention, séances de sensibilisation dans les instituts médico-éducatifs...

52 000

actions de terrain menées par
les comités départementaux

La diffusion de l'information

Les relations presse

En 2011, 26 communiqués de presse ont été diffusés et 7 conférences ou événements presse ont été organisés, donnant lieu à plusieurs milliers de retombées dans les médias. L'association a également été très souvent sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière (chiffres, décisions du Conseil interministériel de la sécurité routière, prise de position de certains parlementaires...).

L'association Prévention Routière a poursuivi en 2011 sa stratégie de partenariat avec les médias. Des chroniques radio, réalisées en collaboration avec des experts de l'association, ont été diffusées sur RTL (pendant l'été), France Inter (chaque mardi matin de septembre à juillet) et sur Radio Vinci Autoroute (toute l'année). En presse écrite, l'association est partenaire de deux magazines : *Auto Moto*, édité par Lagardère Active, dans lequel une page du magazine est consacrée chaque mois à des conseils de prévention et *la Prévention Routière dans l'entreprise*, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

Les sites Internet

Internet est aujourd'hui l'un des vecteurs majeurs de diffusion de l'information. L'association dispose d'un site « portail » et de sites « satellites », en général développés avec des partenaires et consacrés à une cible ou à un risque précis. Conseils pratiques, informations réglementaires, actualités de la sécurité routière, vidéos, modules interactifs..., ces sites proposent des contenus variés et adaptés à chaque public.

Tous sites confondus, l'audience des sites de l'association s'élève à 1,3 million de visiteurs, pour 7,2 millions de pages vues. Avec près de 956 000 visites, la fréquentation du seul site www.preventionroutiere.asso.fr a augmenté de 12 % en 2011. Le nombre de pages vues (4,2 millions) a quant à lui augmenté de 24 %.

Sur ce site, les rubriques les plus consultées sont l'espace multimédia (qui propose notamment un test « Code de la route » et les modules interactifs *Moduloroute*), les statistiques d'accidents, et les espaces « Enfants », « 14-24 ans » et « Enseignants ».

Chaque mois, une newsletter « grand public » est envoyée à 22 000 abonnés (soit deux fois plus de destinataires qu'en 2010) et tous les deux mois, une newsletter « entreprise » est adressée à un millier de contacts.

Les dépliants d'information

L'association a par ailleurs diffusé auprès du grand public en 2011 plus d'1,4 million de dépliants d'information sur des sujets aussi variés que l'alcool au volant, l'ado et le cyclo, l'enfant en voiture, les principaux panneaux, etc. (23 thèmes au total). Ces dépliants sont également en libre téléchargement sur www.preventionroutiere.asso.fr



[L'association Prévention Routière sur Internet](#)
Un site portail : www.preventionroutiere.asso.fr

Et 5 sites « satellites » :

www.rentrenvie.fr

www.mortelscooter.fr

www.scootxperience.com

www.zouletatou.fr

www.recuperation-points-permis.org

[L'association Prévention Routière sur Facebook](#)

En 2011, l'association a lancé sa page fan sur Facebook : www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere.

Cette page a pour vocation de fédérer une communauté autour de la prévention des risques routiers.

En rejoignant cette communauté, chacun peut se tenir informé des nouvelles campagnes et des actions de l'association, commenter et débattre de ses prises de position face à l'actualité, mais également voir des vidéos, participer à des jeux-concours, etc.

Une expertise reconnue

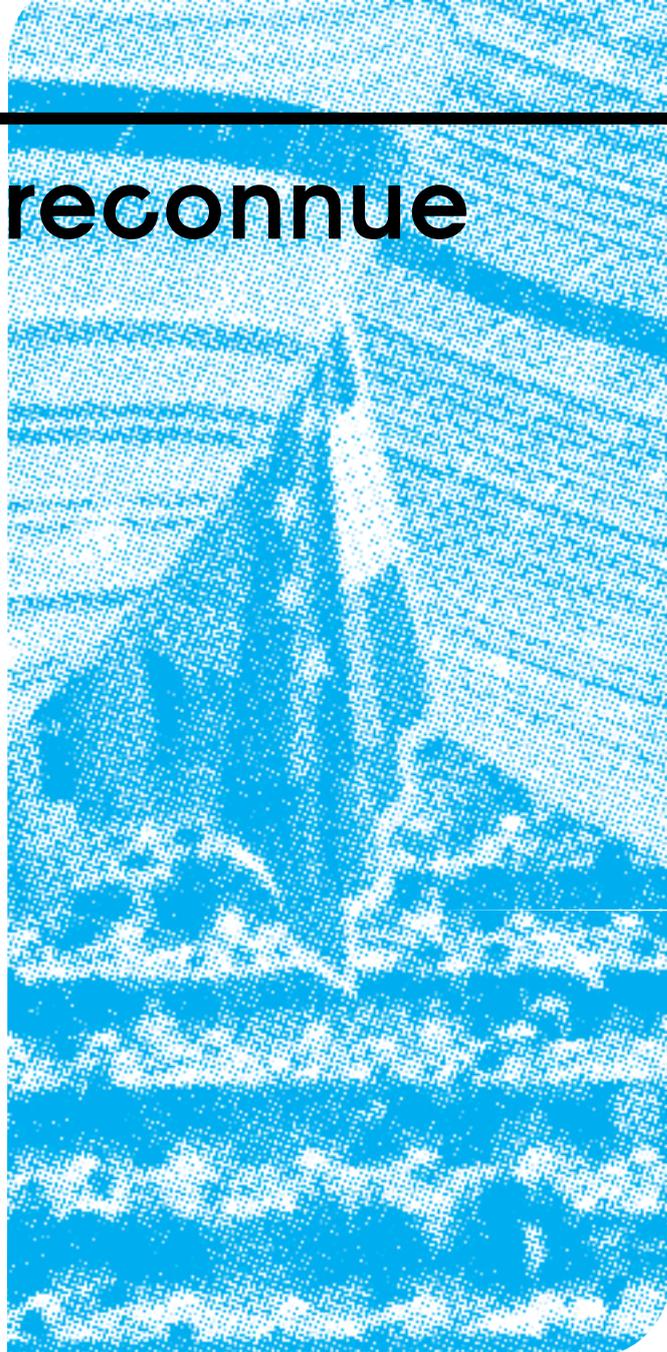
L'association Prévention Routière n'est pas seulement un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation. C'est aussi une organisation militante, présente dans le débat public, et un centre d'expertise et d'information sur toutes les problématiques de sécurité routière.

L'association Prévention Routière, un interlocuteur écouté...

Dans ses nombreux contacts avec les cabinets ministériels et les administrations, l'association a rappelé à de nombreuses reprises combien elle est convaincue que répression et prévention sont complémentaires. La répression et les contrôles ont un effet à court terme sur les comportements. Mais si l'on veut les faire évoluer sur le long terme, il est absolument indispensable de faire comprendre les risques, d'expliquer la nécessité des règles et l'intérêt de les respecter. L'association est également intervenue devant la mission d'information parlementaire relative à l'analyse des causes des accidents de la circulation et à la prévention routière, afin de faire part de ses propositions pour améliorer la sécurité sur les routes. Elle a vu avec satisfaction adopter dans la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2), une mesure qu'elle réclamait depuis longtemps : la possibilité pour les tribunaux d'obliger les personnes ayant conduit sous l'emprise d'une alcoolémie supérieure ou égale à 0,8 g/l d'alcool dans le sang, d'équiper leurs véhicules d'un éthylotest antidémarrage.

Au niveau européen, l'association Prévention Routière a milité, en liaison avec l'European Transport Safety Council (ETSC), pour l'adoption de la directive transfrontière. Cette directive facilite l'échange entre Etats membres des informations permettant d'identifier les conducteurs infractionnistes immatriculés dans d'autres pays de l'Union européenne. Elle permettra à terme d'assurer une égalité de traitement de tous les citoyens européens quant au respect des règles locales du Code de la route.

A l'échelon national comme local, l'association Prévention Routière a participé tout au long de l'année 2011 à de nombreuses commissions techniques : concertation nationale sur la sécurité des usagers de deux-roues motorisés, commission de normalisation des éthylotests, commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers, consultation par les préfetures pour l'établissement des documents généraux d'orientation pour la sécurité routière...



Les commissions consultatives d'usagers : un axe majeur pour l'association

Conformément à une demande de l'association, les commissions consultatives d'usagers permettent de faire participer les associations d'usagers aux politiques locales de sécurité routière. Dans les départements où elles sont mises en place, les comités de l'association participent activement aux travaux de ces commissions : examen des incohérences de signalisation routière, des problèmes d'infrastructure, étude des suggestions d'amélioration en matière de sécurité routière des usagers... et relaient les remarques des adhérents. Selon une enquête réalisée par les comités départementaux de l'association, tous les départements n'ont malheureusement pas encore mis en place de telles commissions ou les réunissent trop irrégulièrement.

...qui fait émerger de nouveaux sujets...

Afin de mieux comprendre les comportements à risque sur la route, d'anticiper l'apparition de nouveaux dangers, d'approfondir certains sujets et de définir de nouvelles actions et campagnes, l'association Prévention Routière réalise régulièrement des études et enquêtes. En 2011, trois d'entre elles ont été publiées.

L'organisation des soirées étudiantes et la prévention des risques routiers

Afin de mieux cerner les pratiques des étudiants, d'identifier leurs besoins, de comprendre les freins et les leviers à l'organisation d'actions de prévention, l'association Prévention Routière, en partenariat avec Assureurs Prévention, a réalisé une enquête auprès de 267 associations étudiantes. Il en ressort notamment que l'alcool est omniprésent dans les soirées (dans plus de 99 % d'entre elles) et que les open bars, bien qu'interdits, n'ont pas disparu (24 % des organisateurs déclarent que les soirées peuvent en comporter). Malgré une prise de conscience accrue du risque lié à l'alcool au volant, plus de la moitié (53 %) des organisateurs déclarent ne jamais ou rarement mettre en œuvre d'actions de prévention.

Les enfants sur le trajet de l'école

Cette enquête, également menée avec le soutien d'Assureurs Prévention, a permis d'interroger 1 004 parents d'enfants âgés de 5 à 10 ans afin de mieux connaître le trajet vers l'école et d'identifier les aménagements spécifiques aux abords des écoles. Il s'avère que 80 % des enfants sont systématiquement accompagnés par un adulte pour aller à l'école et deux tiers des parents avouent ne pas être prêts à les laisser

s'y rendre seuls avant la fin du primaire, voire l'entrée au collège. Du côté de l'aménagement autour des écoles, un effort semble avoir été fait par les collectivités territoriales. Un tiers des parents interrogés déclarent que l'école de leur enfant se trouve dans une zone uniquement piétonne. Les abords des autres sont ouverts à la circulation, mais parmi ces dernières, 17 % ferment la circulation au heures d'entrée et de sortie d'école.

Une attention particulière a également été portée sur la vitesse, puisque celle-ci est limitée à 30 km/h à proximité d'une école sur deux, et sur la sécurisation des passages piétons situés devant les écoles (un sur deux est protégé par un adulte).

L'usage du clignotant

Une étude par observation menée par les comités de l'association en mars 2011, sur 5 032 véhicules, au niveau de 16 carrefours (à feux ou giratoires) répartis sur 6 départements, a montré que 44 % des conducteurs n'utilisent pas leur clignotant quand ils changent de direction. Ces « oublis » concernent aussi bien les automobilistes que les motards ou les conducteurs de véhicules utilitaires. L'absence de clignotant est plus fréquente lors des manœuvres à un giratoire ou lors d'une bifurcation après un stop (45 % des clignotants oubliés). Mais plus de 30 % des conducteurs l'oublie également pour indiquer qu'ils tournent à un carrefour à feux ou géré par une priorité à droite.



...et assure une veille active sur tous les sujets « sécurité routière »

En interne, mais également avec le soutien d'experts externes, l'association Prévention Routière mène une veille quotidienne sur les grands thèmes de sécurité routière, afin de maintenir à jour son expertise sur ces problématiques.

Le comité médical

Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux actions de l'association, en assurant une veille sur des thèmes aussi essentiels que l'alcool ou l'aptitude physique à la conduite automobile, et en la conseillant sur ses prises de position.

Le comité technique

Sous la présidence d'Emmanuel d'Orsay, le Comité technique de l'association a réalisé en 2011 une veille sur le développement des systèmes d'aides au respect des limitations de vitesse ainsi que des technologies les plus prometteuses pour lutter contre les accidents de la circulation.

Le centre de documentation

L'association Prévention Routière dispose du seul centre de documentation grand public, en France, sur la prévention des accidents de la route. Outre la gestion du fonds documentaire (près de 8 200 documents : articles, ouvrages, textes officiels, dossiers de presse...), le centre de documentation opère une « veille » sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs de l'association sur l'actualité de la sécurité routière en France et dans le monde.

Composition du comité médical

Président

- Professeur Jean-François Caillard
Professeur des Universités – Praticien hospitalier
Service de médecine du travail et des maladies professionnelles.

Membres

- Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud
Ophtalmologie
- Professeur Sylvain Dally
Toxicologie et médecine légale
- Docteur Marcel Garnier
Directeur médical - Groupe Médéric
- Professeur Damien Léger
Pathologies du sommeil et de la vigilance
Hôtel-Dieu Paris
- Professeur Jean Murat
Membre de l'Académie nationale de chirurgie
Fondateur services des urgences (1965)
Expert honoraire à la Cour de cassation
- Professeur Alain Patel
Chirurgie orthopédique
- Professeur René-Claude Touzard
Chirurgie orthopédique et traumatologique
Membre de l'Académie nationale de chirurgie

Secrétaire

- Docteur Charles Mercier-Guyon
Médecin légiste – Médecin du sport
Directeur médical du Centre d'études
et de recherches du trafic.

Ressources financières

L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises, et aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

Stabilité des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2011, l'association a bénéficié de plus de 183 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises. Le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations, a progressé en 2011 (+2 % par rapport à l'année 2010). Si une baisse de 1 % du nombre d'adhérents/donateurs « personnes physiques » est constatée, la quantité de paiements connaît quant à elle une augmentation de 2 % et une progression en valeur de +4 %.

Comme en 2010, le message d'appel à dons complémentaires pour l'achat de simulateurs deux-roues a été renouvelé et adressé à certains des adhérents/donateurs de l'association. Cette opération a permis le financement de 20 simulateurs supplémentaires. Au total, depuis deux ans, plus d'un tiers des 101 comités ont été équipés de ces outils pédagogiques grâce à la générosité des adhérents/donateurs.

Parmi les différents messages d'appel à soutiens, la lettre jointe au magazine trimestriel de l'association est de plus en plus utilisée pour renouveler la cotisation annuelle ou pour effectuer un don complémentaire. L'association a poursuivi en 2011 l'édition et l'envoi de son dossier spécial d'information sur les legs, donations et assurances-vie à destination de toutes les personnes ayant sollicité une information sur cette question.



Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+10 % en valeur). En 2011, 7 700 adhérents/donateurs ont soutenu l'association par soutien régulier.

Après une baisse significative en 2010, le nombre de personnes physiques recrutées par les comités départementaux s'est stabilisé en 2011. Les recettes personnes morales de ces mêmes comités sont également restées stables.

Les actions de prospection menées ont permis de recruter 18 000 nouveaux adhérents et donateurs en 2011. Cela représente 60% de nouveaux membres supplémentaires par rapport à 2010.

[« Circuler autrement »,](#)

[le magazine des adhérents et donateurs](#)

L'association Prévention Routière adresse chaque trimestre à ses adhérents et donateurs le magazine « Circuler autrement ». Véritable outil de liaison entre l'association et les personnes qui la soutiennent, ce magazine fait le point sur l'actualité de la sécurité routière en France et à l'étranger, se fait l'écho des actions menées par l'association, au niveau national mais également local, et propose dans chaque numéro un dossier « Enquête » qui aborde de manière plus complète un sujet spécifique : par exemple en 2011, « Téléphone au volant, l'épidémie » ou « Quel remède contre la somnolence au volant ? »

Des subventions en légère augmentation

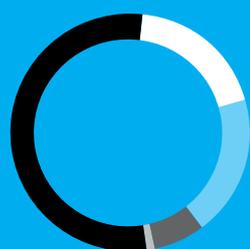
Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (conseils généraux, communes...) et des financements dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière (plus communément appelé PDASR) pour mener des actions auprès de ses différents publics : piétons, conducteurs de deux ou quatre-roues, enfants, jeunes ou seniors... Ce soutien financier, en hausse de 3,6% en 2011, est indispensable pour continuer d'agir sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales. Au niveau national, l'association a reçu en 2011 une subvention de 50 000 € de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), pour intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées.

Un partenaire privilégié: Assureurs Prévention

Les assureurs sont à l'origine de la création de l'association Prévention Routière en 1949 et participent à son budget de fonctionnement. Ils financent également des outils pédagogiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation et des études menées conjointement, dans le cadre du programme « Rentrer en vie ». En 2010, ils ont lancé un site de prévention: www.assureurs-prevention.fr, afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante...). Depuis cette date, les actions communes portent la double signature association Prévention Routière/Assureurs Prévention.



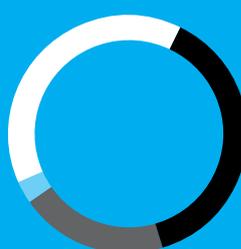
Répartition des emplois (au 31.12.11)



- 54% Missions sociales
- 19% Frais de fonctionnement (dont comités départementaux)
- 19% Frais d'appel à la générosité du public
- 7% Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- 1% Frais de recherche des autres fonds privés

Total des emplois
15 082 446 €

Répartition des ressources (au 31.12.11)



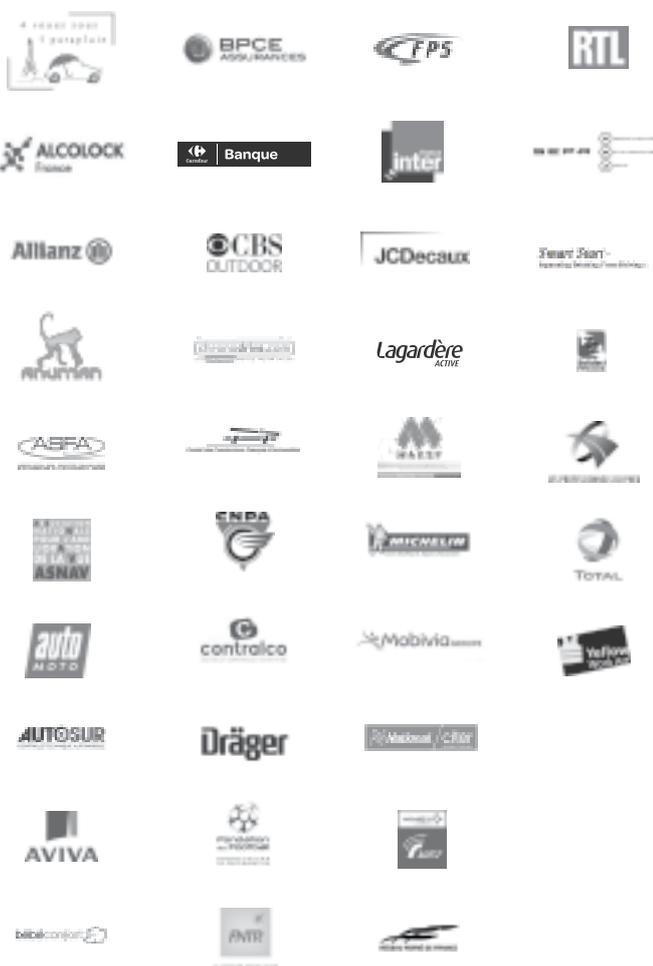
- 39% Autres fonds privés
- 38% Ressources collectées auprès du public
- 20% Subventions et autres concours publics
- 3% Autres produits

Total des ressources
15 170 834 €

Un soutien réaffirmé des partenaires entreprises

Grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires historiques et au soutien de nouvelles entreprises, l'association Prévention Routière a pu mener des centaines d'actions au niveau national ou local : campagnes de communication, études, opérations de sensibilisation... qui ont permis de toucher des millions de Français.

En 2011, 37 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière :



Rapport du trésorier (extraits) – bilan au 31/12/11

Résultats constatés

L'exercice porte sur une période de 12 mois (1^{er} janvier au 31 décembre 2011).

Le total du bilan ressort à 10 019 816 €.

L'exercice s'est achevé en dégagant un excédent de 88 388 € avec un résultat courant positif de 363 686 €.

Les produits

Les produits courants augmentent de 1,3%. Les produits cotisations, dons et legs enregistrent une augmentation de 2,9% et dans le détail on constate que :

- Les cotisations et dons des personnes physiques varient de +3,9%.
- Les cotisations et dons des personnes morales augmentent de 2,1%.

Dans les personnes morales, les cotisations et dons des Assureurs augmentent de 1,3%.

Les autres personnes morales (SEPR, Entreprises, Partenariats) sont en hausse de 5%.

- L'ensemble des subventions (2 995 215 €) enregistre une hausse de 2,5%. Les subventions des collectivités territoriales (2 972 215 €) augmentent de 3,6%.

Les charges

Le total des charges se présente en diminution de 1,3%.

- Le poste « achats de biens et services » varie de +2,5%.
- Le poste « frais de personnel » diminue de 5,9%.

Le résultat courant

L'exercice se traduit par un résultat courant positif de 363 686 €.

Le résultat exceptionnel

Il est enregistré en 2011 un résultat exceptionnel négatif de 275 298 €.

Provisions

Les provisions inscrites au bilan s'élèvent à 131 512 € contre 146 512 € en 2010.

Les mouvements de provisions s'analysent comme suit :

- Reprise par le résultat des provisions pour risques et charges suivantes :

Litige de personnel 31 000 €

- Dotation

Amortissements 16 000 €

Résultat de l'exercice 2011

Le résultat de l'exercice qui est de +88 388 € est à affecter au poste « report à nouveau » du bilan qui s'élève au 31 décembre 2011 à 4 518 397 € pour le porter à 4 606 785 €.

Ressources humaines

Outre son Centre national à Paris, l'association Prévention Routière est présente dans tous les départements, y compris outre-mer, grâce à ses 101 comités départementaux. Pour agir, elle bénéficie du soutien de ses 1 500 bénévoles. L'association est administrée par un conseil d'administration, composé de représentants d'associations de victimes et de handicapés, des grandes professions de la route, de sociétés et d'agents d'assurances...

Les collaborateurs du Centre national et des comités départementaux

Au 31 décembre 2011, l'effectif était de 222 salariés (contre 227 en 2010). Sur ces 222 postes, 88 sont à temps plein et 134 sont sous contrats à temps partiel. 112 salariés sont cadres et 110 non cadres. 35 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris (36 en 2010), et 187 dans les comités départementaux (contre 191 en 2010). En 2011, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 6 770 435 euros, soit une baisse de 5,9% par rapport à 2010. Animé par un président bénévole, chaque comité départemental est constitué d'un directeur et de son secrétariat. En 2011,

13 directeurs ont quitté leurs fonctions contre 11 embauches et 8 secrétaires et employés ont quitté leurs fonctions contre 5 embauches. Comme chaque année, une attention particulière a été apportée à la formation professionnelle continue. En 2011, les actions inscrites au plan de formation ont représenté 2,39% de la masse salariale. Le séminaire annuel de formation à l'animation et à la gestion d'un comité départemental a été organisé au centre national en octobre 2011 et trois sessions de formation des secrétaires des comités départementaux se sont déroulées en janvier, octobre et novembre 2011.



Le comité de direction (avril 2012). De gauche à droite : David Barata (finance et contrôle de gestion), Christophe Ramond (études et recherches), Johanne Mathat (communication), Annick Billard (directrice de Prévention Routière Formation), Thomas Thieulin (marketing, adhérents et partenariats), François Pierson (président), Jean-Louis Ladureau (relations avec les comités départementaux), Jean-Yves Salaün (délégué général), Nathalie Rouintru (ressources humaines), Blaise Casevitz (vie associative). Emmanuel Renard (éducation) est absent de cette photo.

Les bénévoles de l'association

Intervenant dans les écoles, les entreprises et sur place publique, ou participant à certaines actions militantes (relations publiques, recherche d'adhérents et de donateurs, relais des campagnes nationales...), les 1 500 bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'animation des comités et la conduite des actions menées sur le terrain. Aux côtés des directeurs et des secrétaires, ils donnent non seulement de leur temps, mais font bénéficier le public de leur expérience et de leur expertise.

En 2011, pour les remercier de leur engagement, l'association a décerné à 93 d'entre eux une médaille d'honneur et à 36 un témoignage de reconnaissance.

Le guide du bénévole, remis à tout nouvel arrivant dans l'association, permet de formaliser cet engagement en définissant les responsabilités et droits respectifs du bénévole et du comité.



De nouveaux outils pour faciliter la circulation de l'information au sein de l'association

Plusieurs initiatives ont été lancées en 2011 pour développer la communication interne et la vie associative. C'est ainsi le cas du lancement de « Feuille de route », lettre interne paraissant tous les deux mois dont l'objectif est d'informer sur les projets en cours et de promouvoir les bonnes pratiques et le partage d'expériences entre comités. Par ailleurs, l'ensemble des règles et pratiques relatives à la gouvernance et à la vie d'un comité départemental ont été réunies dans le « Guide du comité ». Ce guide a été adressé à tous les comités et notamment aux nouveaux arrivants.

Composition du conseil d'administration (avril 2012)

Bureau

Président: François Pierson

Président adjoint: Frédéric Maisonneuve
(Groupama—Gan)

Vice-Président: Lionel Walker
(Association des maires de France—AMF)

Trésorier: Philippe Randot (président du comité de Paris de l'association Prévention Routière)

Secrétaire: Stéphane Péné (directeur des assurances de biens et de responsabilité de la FFSA)

Autres membres du Conseil

- Automobile Club National
Christian Gérondeau
- Fédération nationale des transports routiers—FNTR
Fabrice Accary
- Union routière de France—URF
Claude Cham
- AXA France
Éric Lemaire
- Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances—AGEA
Jean Mesmin
- Assemblée des départements de France—ADF
Alain Hethener
- Association des paralysés de France—APF
Joseph Barbosa
- Fédération française de motocyclisme
Jean-Pierre Moreau
- Comité des constructeurs français d'automobiles—CCFA
Patrick Blain
- Conseil national des professions de l'automobile—CNPA
Francis Davoust
- Generali France Holding
Jean-Benoît Bordes
- GMF
Valérie Cohen
- MMA
Stéphane Daeschner
- Allianz
Michael Hörr
- Union nationale des familles de traumatisés crâniens—AFTC
Marie-Christine Cazals
- Christiane Cellier
Fondation Anne Cellier
- Geneviève Jurgensen
Ligue contre la violence routière
- Jean-Guy Fontaine
président du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association Prévention Routière
- Charles Mercier-Guyon
président du comité de Haute-Savoie de l'association Prévention Routière

Coordonnées des Comités départementaux

01 – Ain

421, rue Léopold le Hon
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 45 25 30

02 – Aisne

56, rue Châtelaine
02000 LAON
Tél. : 03 23 20 49 15

03 – Allier

13, place de la Liberté
03000 MOULINS
Tél. : 04 70 20 95 82

04 – Alpes-de-Haute-Provence

La Gineste - Le Grand Pont
04000 DIGNE
Tél. : 04 92 31 61 65

05 – Hautes-Alpes

Le Saint-Denis
7, passage Montjoie
05000 GAP
Tél. : 04 92 53 85 69

06 – Alpes-Maritimes

9 bis, rue Massenet
06000 NICE
Tél. : 04 93 87 09 21

07 – Ardèche

17, cours du Palais
BP 318
07003 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 64 11 23

08 – Ardennes

30, av. du Maréchal Leclerc
BP 377
08107 CHARLEVILLE-
MEZIÈRES Cedex
Tél. : 03 24 33 23 71

09 – Ariège

24, av. du Général de Gaulle
BP 147
09004 FOIX Cedex
Tél. : 05 61 02 75 04

10 – Aube

Maison des Activités
associatives
125, av Robert Schuman
10000 TROYES
Tél. : 03 25 80 55 40

11 – Aude

56, av. Bunau Varilla
11000 CARCASSONNE Cedex
Tél. : 04 68 25 49 06

12 – Aveyron

9, rue Victoire Massol
12000 RODEZ
Tél. : 05 65 68 71 77

13 – Bouches-du-Rhône

27, cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 72 95

14 – Calvados

4, rue du 11 Novembre
BP 173
14010 CAEN Cedex
Tél. : 02 31 83 94 12

15 – Cantal

15, rue Alexandre Pinard
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 28 13

16 – Charente

24, rue Guy Ragnaud
16000 ANGOULÈME
Tél. : 05 45 95 29 84

17 – Charente-Maritime

58, rue Gustave Flourens
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 44 51 84

18 – Cher

238, avenue de Saint-Amand
18570 TROUY
Tél. : 02 48 50 05 19

19 – Corrèze

6, place Albert Faucher
19000 TULLE
Tél. : 05 55 20 20 98

20A – Corse-du-Sud

Résidence l'Orée du bois
20090 AJACCIO
Tél. : 04 95 51 23 13

20B – Haute-Corse

25 bis, rue Luce de Casabianca
BP 2
20416 PIETRABUGNO Cedex
Tél. : 04 95 32 05 81

21 – Côte-d'Or

Centre des Associations
2, rue des Corroyeurs
Boîte L3
21068 DIJON Cedex
Tél. : 03 80 43 31 52

22 – Côtes-d'Armor

7 bis, place Saint-Michel
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : 02 96 33 58 46

23 – Creuse

4, av. Fayolle
BP 121
23003 GUÉRET Cedex
Tél. : 05 55 52 26 51

24 – Dordogne

3, rue du Guesclin
BP 5032
24005 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 53 35 93

25 – Doubs

28, rue du Caporal Peugeot
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 82 33 51

26 – Drôme

Les Loggias
5, rue Jean-Louis Barrault
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 43 62 98

27 – Eure

42, rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 33 23 17

28 – Eure-et-Loir

82, av. Maurice Maunoury
28600 LUISANT
Tél. : 02 37 35 33 39

29 – Finistère

23, rue Providence
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 55 61 65

30 – Gard

2, allée de la Corderie
Mont Duplan
BP 1407
30017 NÎMES Cedex 1
Tél. : 04 66 26 16 05

31 – Haute-Garonne

76, allée Jean Jaurès
Boîte n° 010
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 90 05

32 – Gers

36, rue des Canaris
Bât C 2^e étage
32000 AUCH
Tél. : 05 62 60 05 06

33 – Gironde

3, rue Mandron
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 44 10 74

34 – Hérault

261, chemin de Poutingon
34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 27 17 00

35 – Ile-et-Vilaine

Parc d'activités
La Bretèche, Bât. O
Av. Saint-Vincent
35760 SAINT-GRÉGOIRE
Tél. : 02 99 23 10 30

36 – Indre

11, av. Daniel Bernardet
36000 CHÂTEAURoux
Tél. : 02 54 34 73 13

37 – Indre-et-Loire

2, rue Roger Salengro
37000 TOURS
Tél. : 02 47 61 83 65

38 – Isère

1, place Paul Vallier
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 44 37 62

39 – Jura

13, rue Perrin
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 84 24 05 09

40 – Landes

2 138, av du Maréchal Juin
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 88 75

41 – Loir-et-Cher

45, av Maunoury
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 74 72 78

42 – Loire

1, rue Linossier
42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél. : 04 77 33 38 12

43 – Haute-Loire

25, rue des Tanneries
43000 LE PUY
Tél. : 04 71 05 78 80

44 – Loire-Atlantique

3, rue Émile Péhant
44000 NANTES
Tél. : 02 40 47 01 35

45 – Loiret

27, rue Charles Sanglier
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 53 73 16

46 – Lot

Espace associatif
Place Bessières
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 32 64

47 – Lot-et-Garonne

194, boulevard de la Liberté
47000 AGEN
Tél. : 05 53 47 00 02

48 – Lozère

9, allée Piencourt
48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 24 47

49 – Maine-et-Loire

10, boulevard Olivier Couffon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 88 74 66

50 – Manche

3, avenue de Verdun
50000 SAINT-LÔ
Tél. : 02 33 05 52 72

51 – Marne

77 bis, rue Kellermann
51000
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 64 54 68

52 – Haute-Marne

Ancien octroi,
Boulevard Thiers
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 03 26 18

53 – Mayenne

91, av. Robert Buron
53000 LAVAL
Tél. : 02 43 69 06 61

54 – Meurthe-et-Moselle

12, rue des Jardiniers
54000 NANCY
Tél. : 03 83 30 43 78

55 – Meuse

24, av du 24^e RI
BP 60604
55013 BAR-LE-DUC Cedex
Tél. : 03 29 79 40 79

56 – Morbihan

51, rue Eugène Delacroix
Bâtiment A
56000 VANNES
Tél. : 02 97 46 07 18

57 – Moselle

10, av. Leclerc de Hauteclouge
BP 523
57009 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 66 35 30

58 – Nièvre

17, rue du Rivage
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 07 50

59 – Nord

16 bis, rue Jeanne d'Arc
59000 LILLE
Tél. : 03 20 54 56 56

60 – Oise

40, boulevard Saint-Jean
60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 48 08 22

61 – Orne

23, rue des Capucins
61000 ALENÇON
Tél. : 02 33 26 39 85

62 – Pas-de-Calais

14, rue du Général Barbot
BP 559
62008 ARRAS Cedex
Tél. : 03 21 73 84 84

63 – Puy-de-Dôme

37, rue Montlosier
63000
CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 90 93 92

64 – Pyrénées-Atlantiques

10, rue Lapouble
64000 PAU
Tél. : 05 59 62 77 39

65 – Hautes-Pyrénées

2, av. Bertrand Barère
65000 TARBES
Tél. : 05 62 93 23 99

66 – Pyrénées-Orientales

Boulevard Jean Bourrat
66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 35 33 60

67 – Bas-Rhin

Cité administrative
14, rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 36 78 97

68 – Haut-Rhin

7, av. du Général de Gaulle
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 41 72 73

69 – Rhône

18, rue du Bât d'Argent
69001 LYON
Tél. : 04 78 27 29 88

70 – Haute-Saône

10, rue du Commandant
Girardot BP 37
70001 VESOUL Cedex
Tél. : 03 84 76 18 10

71 – Saône-et-Loire

52, quai Lamartine
71000 MÂCON
Tél. : 03 85 38 12 20

72 – Sarthe

175 bis, rue Nationale
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 84 02 89

73 – Savoie

77, place Métropole
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 33 21 84

74 – Haute-Savoie

6, rue de Rumilly
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 51 19 87

75 – Paris

6, avenue Hoche
75008 PARIS
Tél. : 01 48 56 60 90

76 – Seine-Maritime

18, rue Malouet
76100 ROUEN
Tél. : 02 35 72 57 57

77 – Seine-et-Marne

1, place Saint-Michel
77000 MELUN
Tél. : 01 64 37 39 51

78 – Yvelines

28, boulevard de Lesseps
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 50 13 09

79 – Deux-Sèvres

164, av. de La Rochelle
79000 NIORT
Tél. : 05 49 79 56 97

80 – Somme

Cité des Métiers
80440 BOVES
Tél. : 03 60 12 72 13

81 – Tarn

8, boulevard Andrieu
81000 ALBI
Tél. : 05 63 54 65 33

82 – Tarn-et-Garonne

37, faubourg du Moustier
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 91 45 47

83 – Var

La Marjolaine - Bâtiment B
2, rue Flora Tristan
83062 LA GARDE
Tél. : 04 94 92 98 41

84 – Vaucluse

12, boulevard Saint-Roch
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 82 16 48

85 – Vendée

11, rue Anatole France
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 37 04 98

86 – Vienne

11, rue Henri Dunant
86000 POITIERS
Tél. : 05 49 01 76 28

87 – Haute-Vienne

10, rue du Général Cézec
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 13 32

88 – Vosges

2, av. du Général de Gaulle
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 82 13 37

89 – Yonne

16, boulevard de la Marne
Immeuble le 89
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 52 57 46

90 – Territoire-de-Belfort

11, boulevard Joffre
BP 10062
90002 BELFORT Cedex
Tél. : 03 84 21 22 61

91 – Essonne

24, rue Vigier
91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. : 01 69 22 81 30

92 – Hauts-de-Seine

6, avenue Hoche
75008 PARIS
Tél. : 01 40 54 83 34

93 – Seine-Saint-Denis

90, avenue Jean Jaurès
93120 LA COURNEUVE
Tél. : 01 48 36 10 89

94 – Val-de-Marne

33, avenue Michelet
94210 LA VARENNE
SAINT-HILAIRE
Tél. : 01 55 12 19 30

95 – Val-d'Oise

18, rue Thiers
95300 PONTOISE
Tél. : 01 30 32 75 23

971 – Guadeloupe

37, rue Abbé Grégoire
97119 POINTE-À-PITRE
Tél. : 05 90 83 06 63

972 – Martinique

Vié Mazi, Trace Paa François
97221 LE CARBET
Tél. : 05 96 53 20 36